



LA GAZETTE

Le magazine d'information officiel de Saint-Ciers-d'Abzac



Toute ma ville dans une seule application !

Téléchargez Citymag



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play



Se connecter sur

saintciersdabzac.citymag.info



Ma Ville



Mes Commerces
& Entreprises



Mes Clubs
& Associations

À LA UNE / P.9



LA GIVRÉE / P.4



MARAÎCHER / P.5



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

Les élections se tiendront le 10 et 24 avril prochains.

Le bureau de vote vous accueillera de 8h à 19h dans la salle des fêtes, rue Max Linder.

SOMMAIRE

Édito	2
Nouveaux services	3
Actiom: une solution mutuelle Conseiller numérique	
À la une	4-5
La Givree: Une course d'obstacles Un maraîcher à St Ciers	
Patrimoine	6
Vie communale	7
Zoom sur Séverine VIDAL Soirée Bodega : 2ème édition	
Urbanisme	8
Sens unique rue du Gât Projet de gestion des routes communales Environnement	
Informations utiles	9-12
Mairie La Poste: un nouveau bureau dans la mairie Inscriptions scolaires: rentrée 2022-2023 Nouveau service: une application mobile, Citymag Une nouvelle association: AnimAssistanceStCiers Comité des fêtes Comité de jumelage	
Conseil municipal	13-17
Comptes rendus	
Marché nocturne 3ème édition	18
Food-trucks	18
Marché du mercredi	19
Agenda	20
Recensement	20
Etat-civil	20

Directeur de la publication
Lionel GACHARD

Création graphique
Comité communication

Impression
Mairie de Saint-Ciers-d'Abzac
mairie@saintciersdabzac.fr
Tel : 05 57 49 40 69



Impression par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO

2022, l'année des défis !

Chères Saint Cyriennes, Chers Saint Cyriens,

C'est avec beaucoup de joie que l'équipe municipale vous présente ce nouveau numéro de la Gazette de la commune.

2022 sera résolument une année de défis, tant au niveau communal, que national voir même international.

La levée d'un grand nombre de restrictions sanitaires apporte une note positive à la crise sanitaire qui s'est installée il y a maintenant deux ans. Cependant il faudra rester vigilant encore, bien que la vaccination et les variants moins virulents nous laissent espérer moins de contraintes.

Une crise se dissipe pendant qu'une autre surgit avec la guerre en Ukraine qui ne laisse présager rien de bon sur de nombreux plans, notamment économique comme le laisse déjà entrevoir les nombreuses hausses de prix que nous subissons.

La commune à son niveau sera à vos cotés en continuant de proposer des outils permettant d'optimiser vos budgets à l'instar de la cantine à 1 euro ou encore plus récemment l'offre de mutuelle sociale.

Nous souhaitons d'ailleurs sur le sujet de l'Ukraine, remercier l'ensemble des citoyens qui se sont présentés en mairie pour déposer des dons ou proposer une solution d'hébergement aux réfugiés. L'envoi des dons vers l'Ukraine est en cour. Concernant les propositions d'hébergement la préfecture coordonne le dispositif en lien avec France Horizon qui recontactera les familles qui se sont manifestées.

Mais cette année, cet enjeu économique se traduira également avec un enjeu démocratique puisqu'il faudra se déplacer à 4 reprises dans les bureaux de votes à l'occasion des élections présidentielles en avril et des élections législatives en juin. Ces élections sont essentielles pour le fonctionnement de notre pays ET de notre collectivité pour les 5 années à venir. Il est essentiel que vous preniez part à ces instants importants qui dessineront le devenir de notre pays à plus long terme.

Le défi sera également communal avec une poursuite soutenue des différents projets de notre programme, la fin du regroupement pédagogique de l'école, l'arrivée de notre nouveau secrétaire de mairie et la mise en place de nouveaux outils informatiques pour la collectivité. De nombreux chantiers sont en cours de réalisation et de démarrage qui eux aussi dessineront le futur de votre commune.

Pour finir la parution de ce nouveau numéro vous permettra de découvrir un nouvel outil de communication mis à disposition des habitants pour suivre l'ensemble de l'activité communale. Nous vous invitons vivement à télécharger l'application. Toutes les infos sont disponibles sur les pages suivantes.

Lionel GACHARD
&
L'équipe Municipale

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et Vendredi :	8h30 - 12h30	et	14h - 18h
Mardi, Mercredi et Jeudi :	8h30 - 12h30		
Samedi (Permanence élu) :	9h00 - 12h30		

ACTION : une solution mutuelle

MA COMMUNE MA SANTE

La solution mutualisée accessible à tous, votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat

- Le retour aux soins de qualité
- Des tarifs négociés
- Plusieurs gammes chez plusieurs partenaires
- Des cotisations remboursées en cas d'hospitalisation
- Un service de proximité
- Une montre Géosentinel (montre connectée) sans frais supplémentaires en cas de dépendance.



ACTION

Actions de mutualisation pour
l'amélioration du pouvoir d'achat

Vous êtes peut-être éligible à la CSS (Couverture Santé Solidaire) en fonction de vos ressources, l'étude peut être faite dans le parfait respect de votre anonymat et vous êtes accompagné !

Information importante :

A compter du 1er décembre 2020, la résiliation infra-annuelle qui vous permet une résiliation de votre mutuelle à tout moment de l'année sans attendre l'échéance annuelle, à la condition d'avoir au moins une année de cotisation dans votre formule actuelle, préavis réduit, 1 mois au lieu de 2 actuellement.

Votre référent local, Gérard FRANCOIS vous accueillera en permanences, à la mairie. Les prises de rendez-vous sur ces créneaux se font sur la plate-forme au : 05 64 10 00 48

Ils peuvent également se faire à votre domicile en dehors des créneaux en respectant les gestes barrières, distanciation physique, masque et gel hydroalcoolique, directement par votre référent local au : 06 67 03 44 25

N'hésitez pas à le contacter pour tous renseignements complémentaires, tous les entretiens sont confidentiels dans une salle mise à disposition par votre mairie.

Les prochaines permanences se tiendront :

Le jeudi 07 avril

Le jeudi 05 mai

Le jeudi 09 juin

Conseiller numérique



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Informations sur les ateliers



Planning

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h					
14h-18h					

Accès libre (rendez-vous possibles)

Ateliers/visites à domicile (sur rendez-vous uniquement)

Modalités

- Ce service est **absolument gratuit** et ouvert à tous les publics : enfants à partir de 8 ans, retraités, actifs, TPE/PME, associations...
- Les rendez-vous à domicile sont réservés aux habitants de Saint-Ciers. Les usagers des communes proches sont les bienvenus mais doivent se déplacer dans nos locaux.
- Tous les niveaux sont acceptés, y compris les grands débutants. Le conseiller a été tout spécialement formé pour cela.
- Tous les accompagnements sont possibles, pour peu qu'ils touchent au numérique : tablette, smartphone, box internet, etc...

Ateliers collectifs

Nous proposons différents ateliers collectifs, en sessions d'une à deux heures, sur une grande variété de sujets :

- Communication (Flyers, logos, réseaux sociaux...)
- Logiciels libres (Bureautique, graphisme...)
- Démarches administratives
- Boîtes Mail (création, gestion...)
- Parentalité numérique (contrôle, découverte...)
- Utilisation d'ordinateurs en accès libre
- ... Et bien d'autres : n'hésitez pas à proposer de nouveaux sujets !

Inscrivez-vous en contactant la mairie :

05 57 49 40 69

Nous vous attendons nombreux et motivés !



La Givrée : une course d'obstacles

L'école de Boxe de Saint Ciers d'Abzac propose dès l'âge de 6 ans la pratique de la Boxe Anglaise dans un périmètre d'environ 10 km autour des salles d'entraînement de Saint Ciers d'Abzac, et de Maransin.

Outre les techniques du « Noble Art », et la nécessaire mise en forme pour sa pratique, le club s'est donné comme ambition, l'insertion des jeunes en milieu rural. Sous l'impulsion d'un passionné de Boxe Anglaise, Brahim Ben Ammar, devenu depuis Prévôt Fédéral, l'école de boxe s'est créée il y a 6 ans maintenant. Aujourd'hui, le club poursuit sa structuration grâce à l'arrivée d'un nouvel entraîneur fédéral et d'un autre en cours de formation qui viennent renforcer l'entraîneur fédéral déjà présent.

Le club s'est donné les moyens d'assurer 5 cours par semaine dans de bonnes conditions, en soulignant que l'ensemble des encadrants est bénévole.

Comme beaucoup de sports de contact, la Boxe Anglaise développe des qualités d'endurance, de rigueur, d'engagement et de confiance en soi qui sont essentielles dans notre vie quotidienne.

Les problèmes rencontrés par l'insertion des jeunes dans notre société ne sont pas réservés aux banlieues des grandes métropoles, mais existent aussi dans les campagnes, où les difficultés de mobilité, limitent l'accès aux différentes activités.

Régulièrement des témoignages de parents, les remercient pour l'amélioration des résultats scolaires de leurs enfants, après seulement quelques mois de pratique. La canalisation de leur surplus d'énergie leur permet une meilleure concentration et favorise leur apprentissage. Parmi leurs adhérents, les fondateurs d'une association qui a pour but de porter assistance au développement culturel et intellectuel des enfants du monde par des actions scolaires ou extra scolaires sensibiliser et mener des actions sur le plan écologique et environnemental, participer à des échanges culturels, participer à des actions de prévention et d'information dans le domaine de la santé.



Cette association, Kids Sans Frontières, mène actuellement un projet avec plusieurs axes :

- réhabiliter l'école Diegane Dibo Diouf située à 1h30 au sud de Dakar à côté de Fatick
- acheter du matériel scolaire
- donner accès à la lecture aux élèves en dehors des cours
- sensibiliser les élèves à l'écologie et la gestion des déchets
- planter des arbres et créer un potager dans la cour de l'école



Sensibilisés par ce projet et soucieux de leur venir en aide, le club a décidé avec le conseil d'administration de réaliser dans un futur proche (14 mai 2022) une course pédestre à obstacles dont une partie des bénéfices permettra aux volontaires du club de réaliser directement sur place certains travaux de réhabilitation dès août 2022.



Ce projet ambitieux de course à obstacles répond parfaitement à leurs principaux objectifs.

Outre l'aide apportée à l'association KSF, la construction d'obstacles pérennes donnera au club les outils permettant l'aguerrissement nécessaire aux jeunes adhérents.

Depuis de nombreuses années, notre société s'efforce d'atténuer les difficultés rencontrées tout au long de la vie par de multiples soutiens qu'ils soient financiers ou moraux. La résultante est une amélioration des conditions de vie, mais parfois elle entraîne des effets pervers comme la déresponsabilisation parentale, le statut « d'enfant roi », des difficultés à assumer ses erreurs ou échecs et une tendance à fuir ou à contourner les obstacles de la vie.

La construction d'obstacles pérennes aidera, lors d'entraînements encadrés (permettant un apprentissage progressif au franchissement des obstacles physiques), à apporter la confiance en soi nécessaire à la participation à une compétition pour les futurs combattants ou tout simplement à traverser la vie avec « une boîte à outils » mieux remplie.

Cette course, à rayonnement régional, n'a pas d'équivalent en Nouvelle Aquitaine puisque ordinairement ce genre d'épreuve est réalisé en structure démontable se déplaçant de site en site.

Elle est dénommée « La Givrée » et se déroulera le 14 mai 2022 sur une distance de 5 km avec 25 obstacles et un nombre de participants limité à 500 sur le site du Vignoble LAFOI.

L'organisation de cette course nécessitera un nombre important de bénévoles et les membres du club n'y suffiront pas, aussi n'hésitez pas à prendre contact avec le Président du club, si vous souhaitez être au cœur de l'événement !

Pour tous renseignements contactez :

Le Président : Daniel LAFOI 06 08 47 24 85 - daniel.lafoi@orange.fr



Un maraîcher sur Saint Ciers !

Jean FLEURY a décidé de s'installer en maraîchage biologique sur les terres où il réside, rue du plateau.

Son entreprise, Les jardins de l'Andalouse comptent 2 hectares en maraîchage sur sol vivant (sans travail mécanique).

Son objectif est de produire une trentaine de variétés de légumes de saison en employant ces méthodes innovantes.

Ses objectifs commerciaux sont exclusivement de la vente directe aux consommateurs et aux restaurateurs, sur les marchés et sur le lieu d'exploitation.



Pour cette 1ère saison, les récoltes débuteront courant mai.

Vous pourrez le retrouver sur la commune, les week-ends.

Quand sa production sera prête, nous ne manquerons pas de vous informer de ses jours de présence via Facebook et l'application mobile, nouvellement mise en place.

Si vous souhaitez le joindre pour avoir plus d'informations, n'hésitez pas à le contacter au 06 74 96 78 62

par mail: jean.fleuryd@gmail.com

Pour suivre son actualité retrouvez sa page Facebook : les jardins de l'Andalouse le site internet et en cours de création.

NUMÉROS UTILES:

- Mairie: 05 57 49 40 69
- Ecole: 05 57 69 55 04
- La Poste: 05 57 55 39 87

- Cabinet infirmier: 05 57 49 84 52
- SAMU: 15
- Pompiers: 18
- Gendarmerie: 17

Saint Ciers Historique

Le comité Culture et patrimoine de la commune vous propose dorénavant, dans votre gazette, de découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre commune, de son patrimoine, à travers des informations, des anecdotes puisées dans les archives communales, des photos, etc...

L'ÉCOLE :

(de 1866 à 1870) : Maire de Saint Ciers d'Abzac : Mr Chiron Auguste, époque du Second empire sous Louis Napoléon Bonaparte (Napoléon III).

L'école a connu de nombreux travaux et des besoins au fil des années afin de donner la meilleure instruction aux enfants.

Ainsi, en mai 1866, nous découvrons qu'il existait auparavant une cave au sein de la « maison d'école » : celle-ci était régulièrement inondée de novembre à mai de l'année suivante et le stockage du bois de chauffage et du vin de l'instituteur ne pouvait plus s'y faire. On apprend en janvier 1870 que la cave s'est affaissée et une demande de travaux avait été envisagée mais sans information supplémentaire ... Et nous restons sans nouvelles des bouteilles de vin qui étaient dans la cave... !

En octobre 1866, le maire, Mr Chiron, a signalé en conseil municipal que l'école publique était dépourvue de tableaux de système métrique, de cartes de géographie et autres objet indispensables à l'enseignement. L'achat fut validé.

En juillet 1867, une lettre du préfet fait un appel aux communes pour faciliter aux instituteurs la visite à l'Exposition Universelle qui a lieu à Paris. Le conseil municipal de Saint Ciers d'Abzac, considérant que les ressources de la commune étaient trop minimes, ne validera pas le voyage jusqu'à Paris.

En janvier 1868, la commune comportant plus de 500 habitants, le maire signale être obligé, d'après la loi du 10 avril 1867, « d'entretenir une institutrice » : il y avait donc lieu de délibérer sur le choix d'une institutrice laïque ou religieuse. Le choix fut porté sur une institutrice laïque qui a obtenu aussi en février 1868 un logement loué par la commune. L'école avait donc à partir de ce moment-là une école publique laïque pour les garçons d'un côté et pour les filles de l'autre côté du bâtiment.



Si, vous aussi, vous avez des anciens documents relatifs à la commune, des anecdotes, des vieilles photos, des petits objets que nous pourrions exposer en vitrine à la mairie, n'hésitez à nous contacter afin de les faire partager à tous en laissant vos coordonnées en mairie pour que le comité vous recontacte ou par mail : culture-patrimoine@saintciersdabzac.fr.

Scannez
et découvrez !



Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur unitag.io/app



**Désormais vous pouvez consulter la
Gazette en format numérique.**

**Il vous suffit de scanner le
QR Code sur votre gauche.**

EGLISE :

L'église est ouverte de 10h à 18h.

Ceux qui le souhaitent peuvent amener un bouquet de fleurs de leur jardin pour embellir l'église.

ZOOM sur Séverine VIDAL

L'autrice Séverine Vidal, habitante de la commune, bien connue de l'édition jeunesse et de la BD, explore les non-dits familiaux pour son premier roman de littérature générale sorti en librairie le 06 janvier 2022 aux éditions Robert Laffont :

« **Le goût du temps dans la bouche** », un roman vibrant sur les liens du sang et leurs secrets, sur ces attaches que l'on porte dans notre chair, sur ces morceaux épars de tendresse, de peine et de drôlerie qui nous rendent vivants.



Elle nous a reçus chez elle dans sa maison au milieu des bois pour nous parler de ses dernières parutions :

- « En ce début d'année, vous avez publié 5 livres, quelle production ! »

- « Oui, j'ai publié en janvier mon premier roman de littérature générale, une bande dessinée jeunesse, deux albums pour les plus jeunes et une biographie de George Sand à destination des adolescents. C'est ce que j'aime et ce que je recherche, cette variété, cette diversité. Je prends plaisir à écrire pour tous les âges, sur tous supports (bandes dessinées, albums, romans) et dans presque tous les registres. J'écris des histoires ancrées dans le réel, dans la société dans laquelle on vit, mais aussi un roman historique, des contes... Je ne m'ennuie jamais ! »



- « Pourquoi avez-vous commencé par écrire pour la jeunesse : »

- « J'ai été enseignante pendant 12 ans et je faisais beaucoup écrire mes élèves lors d'ateliers et je me suis prise au jeu. Au départ, j'ai raconté l'histoire d'un de mes élèves (une version romancée).

Le fait d'être au milieu d'enfants m'a amenée spontanément à écrire pour eux. Après 18 mois, j'ai donné ma démission à l'Education Nationale pour me consacrer à l'écriture à temps plein. C'était en 2011.

Depuis, je continue à mener des ateliers d'écriture dans les écoles, collèges et lycées, les foyers pour adultes en situation de handicap, les EHPAD etc... »

- « Et donc là, vous publiez votre premier roman pour adultes. De quoi parle-t-il ? »

- « C'est l'histoire d'une famille que l'on suit sur plusieurs générations avec ses secrets qui ruissellent sur les descendants...

J'ai pensé ce roman comme un puzzle dont la dernière pièce vient se lire à la toute fin du roman.

Une phrase de Bruce Springsteen (et oui, l'inspiration vient de partout !) explique un peu ce que j'ai voulu faire : « On s'attache à transformer les fantômes qui nous hantent en ancêtres qui nous accompagnent ».

Dans ce roman je raconte les cent ans qui transforment un fantôme en ancêtre. »

- « On a l'impression de thématiques sombres pour un roman qui ne l'est finalement pas tant que ça ? : »

- « Comme la vie, c'est un mélange de drôleries, de peines qu'on surmonte et de liens qui se créent en chemin... »

Plusieurs livres ont été offerts par Séverine Vidal à la bibliothèque de la commune et vous attendent pour une belle lecture ! Merci à elle pour ces livres offerts et d'avoir reçu le comité culture et patrimoine.

Et si vous aussi, habitants de la commune, vous œuvrez dans le monde de la culture (écrivain, artiste peintre etc ...) et que vous souhaitez faire connaître vos œuvres aux habitants, n'hésitez pas à nous contacter sur culture-patrimoine@saintciersdabzac.fr.

SOIREE BODEGA 2ème Edition

Après le succès rencontré en 2021, l'association reconduit cette animation en 2022. La date est fixée le samedi 24 juillet. Pour l'organisation, les personnes souhaitant apporter leur aide en tant que bénévoles peuvent se faire connaître au 06 22 28 93 72.

Tous renseignements sur CITYMAG ou la page Facebook " Les Amis de St Cyr".

Sens unique rue du Gât

Un sondage auprès des habitants du secteur de la rue de Gât a été réalisé il y a quelques mois, mené par le comité consultatif Aménagement, Travaux et Sécurité. A ce jour, après réception et prise en compte des différentes remarques des citoyens et suite à la rencontre avec la DDTM sur ce sujet, les travaux de réflexion se poursuivent afin de trouver une solution satisfaisante pour tous.



Projet de gestion des routes communales

La qualité des routes est un sujet qui anime les discussions dans notre village. C'est aussi un lourd budget pour la commune. Le conseil municipal souhaite donc entamer une réflexion, en concertation avec les habitants, sur une planification de rénovation sur le long terme de l'ensemble de la voirie.

Saint Ciers d'Abzac possède 25 kilomètres de voirie communale. Actuellement, en moyenne 40 000 € par an sont consacrés à la gestion de ces routes. Cette somme ne permet pas de faire une rénovation correcte.

En effet, la durée de vie moyenne d'une route en bon état est de douze ans. Il faudrait vingt ans pour entretenir notre réseau routier. De plus, un certain nombre de rues ont été goudronnées sans apporter la structure nécessaire à une bonne longévité.

Afin de trouver la solution la plus viable possible, différentes pistes sont à étudier.

Le passage de certaines routes en calcaire a été évoqué pendant le conseil municipal de janvier. Le critère du zonage proposé a privilégié les routes goudronnées en zone urbanisée.

Les élus, après débat, ne semblent pas favorables à cette idée. Il est en revanche proposé de faire des comptages routiers sur chacune des routes pour étoffer le diagnostic.

Une prospective pour évaluer les évolutions du budget communal et simuler une augmentation des investissements possibles va être engagée. Elle permettra d'avoir une vision réaliste sur les possibilités de financement et les leviers financiers possibles.

Une concertation publique sera organisée très prochainement et sera accessible via l'application mobile de la commune..

En attendant, une adresse mail a été créée afin que chacun puisse avoir la possibilité de s'exprimer sur ce sujet :

voirie@saintciersdabzac.fr

ENVIRONNEMENT



A partir du 15 Mars

pour les particuliers et du 1er Avril pour les agriculteurs,

il sera respectivement très déconseillé de tailler les haies et les arbres jusqu'au 31 Juillet.

Pourquoi ?

Il s'agit de la saison de nidification pendant laquelle les oiseaux se reproduisent.

Conséquence, lors de cette période particulièrement importante pour la pérennité des espèces, couper les branches revient à porter atteinte à la tranquillité des oiseaux et finalement de les déloger.

Mairie

Depuis fin janvier, votre secrétaire de mairie, Sylviane, que vous avez connue depuis de nombreuses années, est partie en retraite. L'ensemble du Conseil Municipal la remercie pour son investissement durant toutes ces années et lui souhaite ainsi qu'à sa famille, bonheur dans cette nouvelle aventure.

Une page se tourne mais la continuité s'est faite en douceur avec votre nouveau secrétaire de mairie Philippe JARRIGE, il saura vous renseigner et vous accompagner au mieux. L'ensemble de l'équipe municipale est ravie de son arrivée et lui souhaite une belle carrière Saint Cyrienne.



LA POSTE: un nouveau bureau dans votre mairie



Votre mairie a fait peau neuve, pour pouvoir accueillir l'agence communale de la poste. Les anciens bâtiments étant vétustes, il nous a paru plus simple que la poste soit transférée dans la mairie.

les travaux ont pris du retard mais nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer la réouverture de votre mairie, le mobilier arrivera d'ici peu mais le gros des travaux a été effectué par les agents communaux que nous remercions.

Votre agence a été intégrée à la mairie le 25 mars.

Vous pourrez retrouver un article plus complet dans votre prochaine édition de la Gazette.

A compter du 16 mars la boîte aux lettres de la Poste est déplacée.

Vous pourrez la retrouver sur le parking de la mairie à l'angle du bâtiment école.



Inscriptions scolaire : rentrée 2022-2023

RAPPEL:

La fin du RPI nécessite la réinscription de **TOUS LES ENFANTS**, même si votre enfant est déjà scolarisé sur la commune.

Dès la rentrée de septembre 2022, **les élèves en maternelle et en élémentaire seront scolarisés dans l'école de Saint-Ciers-d'Abzac.**

Les élèves hors commune sont toujours acceptés et la tarification sociale de la cantine à un euro restera en place y compris pour les élèves hors commune.

Pour des raisons d'organisation, l'inspection académique nous demande les dossiers d'inscriptions.

Une commission se tiendra au Rectorat afin de déterminer si nous devons fermer une classe ou pas.



Si vous êtes de nouveaux arrivants merci de vous rapprocher de la mairie pour réaliser l'inscription de votre enfant.

Nous attirons votre attention sur l'urgence de procéder à l'inscription de votre enfant et vous demandons de venir en mairie pour rapporter votre dossier, si ce n'est pas encore fait.

Nouveau service : une application mobile

Afin d'améliorer la communication entre la municipalité et les habitants, la commune a recherché pendant plusieurs mois un prestataire pouvant nous accompagner dans la mise en oeuvre d'une application mobile permettant de créer de l'interaction facilement.

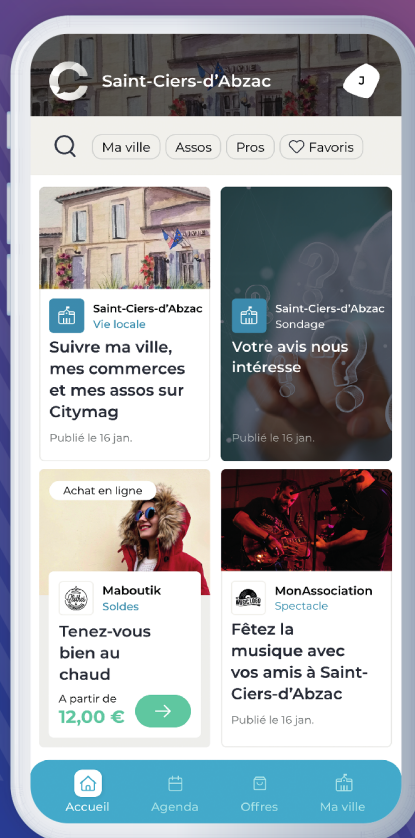
C'est désormais chose faite depuis le 15 mars avec le lancement de l'application **Citymag** disponible sur PlayStore et AppStore mais également depuis internet. Avec cette application vous pourrez suivre toute l'actualité de la commune, accéder aux informations utiles, participer à des sondages ou encore nous signaler un dysfonctionnement dans la commune.

Cette application vous permettra également de découvrir les entreprises et associations de la commune ainsi que leurs actualités et bien plus ... Vous êtes une entreprise, une association et vous souhaitez être sur l'application ? Contactez nous sur contact@saintciersdabzac.fr

Retrouvez page suivante plus d'infos sur l'application.

Toute ma ville dans une seule application !


**Mes Commerces
& Entreprises**




Ma Ville


**Mes Clubs
& Associations**

Téléchargez Citymag



Se connecter sur

saintciersdabzac.citymag.info



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play

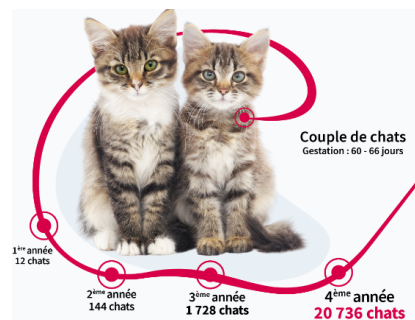
Création d'une association de protection animalière : AnimAssistanceStCiers

Le quotidien de nombreux foyers Saint Cyriens se conjugue avec des compagnons à poils et à plumes, avec ses joies, et parfois ses difficultés.



Sous l'impulsion d'une équipe sensibilisée et impliquée dans des actions de protection animale, une association s'est constituée cet automne sur la commune pour structurer et donner de l'ampleur à ces initiatives.

AnimAssistanceStCiers, association loi 1901, a été ainsi enregistrée au JO le 17 octobre 2021, et se donne pour mission de :



- Promouvoir l'identification et la stérilisation des chiens et chats, et accompagner financièrement les personnes dans le besoin pour permettre d'accéder à ces actes ;
- Mener des actions de sensibilisation auprès des particuliers sur le bien-être animal et les besoins de nos compagnons ;
- Dynamiser les liens entre personnes, en écoutant et soutenant les propriétaires d'animaux, les mettre en relation en animant un réseau d'entraide local ;
- Faciliter la prise en charge et le placement d'urgence en famille d'accueil des animaux errants pour éviter un placement en fourrière ;
- Trouver des partenariats pour une continuité de prise en charge des animaux en péril immédiat
- Enfin, collecter des fonds pour réaliser ces missions !

Notre petite association, qui compte 10 membres à l'initiative de sa création, ne demande qu'à s'étoffer de bonnes volontés intéressées par les animaux !

Toute personne de plus de 14 ans peut adhérer (10 € de cotisation annuelle) – n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le bureau est constitué de :

Présidente : Martine Leroux
Trésorière : Marine Raymond
Secrétaire : Charlotte Robert

Les informations et les contacts sont accessibles sur notre site :
<https://sites.google.com/view/animassistancestciers>

ou sur facebook : AnimAssistance StCiers

Vous pouvez également solliciter l'association sur son adresse email : animassistancestciers@gmail.com

Pourquoi une association de protection animale ?

Un Français sur trois habite avec un chat sous son toit, un sur quatre avec un chien, et un foyer sur deux cohabite avec un animal de compagnie.

L'adoption d'un chat ou d'un chien au sein du foyer entraîne de nombreux bienfaits physiques (augmentation de l'activité, diminution de la pression artérielle, réduction du stress et des maladies cardio-vasculaires) et psychologiques (apaisement, développement psychomoteur et affectif des enfants, vecteur de lien social, diminution de l'anxiété et de la dépression chez les personnes âgées...).

En revanche, devenir propriétaire d'animaux implique des devoirs et des responsabilités, ainsi que des connaissances de base et des frais indispensables pour assurer leur bien-être et une relation harmonieuse et saine.

Le statut juridique de l'animal domestique a d'ailleurs évolué de « bien meuble » à une reconnaissance d'« être sensible ». Pour autant, on recense environ hélas 100 000 abandons par an en France...

A notre échelle locale, on constate une recrudescence d'animaux de compagnie parfois échappés mais également souvent laissés à eux-mêmes, errant en danger sur la voie publique, et/ou en manque de soins.

Des personnes se retrouvent parfois dans des situations problématiques (incapacité à pouvoir garder son animal, incapacité à prendre en charge les frais, ou pullulation par suite de la reproduction incontrôlée d'animaux errants ou redevenus sauvages...).

Trouver des solutions ou des palliatifs à ces situations requiert une mobilisation à laquelle AnimAssistanceStCiers entend répondre.

Comité des fêtes

Après une première édition en octobre 2021, le comité des fêtes vous attend de nouveau pour **la fête foraine communale qui aura lieu du 10 au 12 juin 2022.**

Aux côtés de la fête foraine avec ses manèges et ses attractions, le comité tiendra une buvette et un stand snack le samedi soir.

Le vendredi 10, un repas dansant vous est proposé, l'occasion de passer une soirée amicale et agréable.

Le dimanche 12, c'est un vide-grenier à l'ombre du petit bois qui accueillera vendeurs et badauds.

Après tous ces mois de restriction et avec l'arrivée des beaux jours, le comité des fêtes compte sur un public nombreux pour participer à ces jours de fête.

Que ce soit pour le repas ou pour réserver les emplacements du vide-grenier, de plus amples renseignements vous seront communiqués dans les prochaines semaines sur la page Facebook du comité.

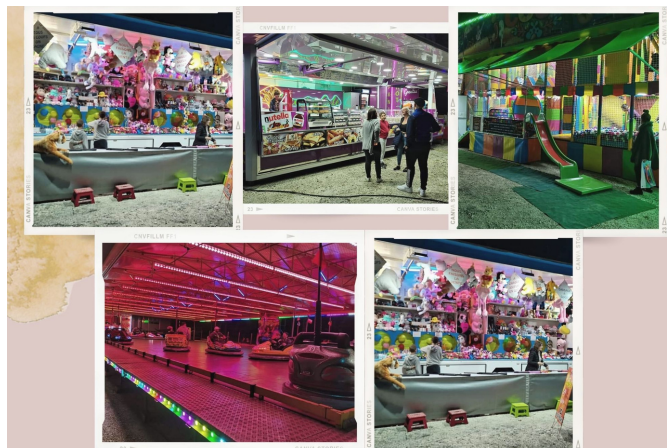
Vous pouvez également vous renseigner par mail à : sca.comitedesfetes@gmail.com ou par téléphone au 06.64.42.03.01 ou 06.67.12.31.43.

Les animations du comité des fêtes sont multiples. Quelques jours après la fête foraine, en co-organisation avec l'association Fest'O chai, vous pourrez faire "la fête de la musique" à Saint Ciers d'Abzac.

De 18h à 1h le mardi 21 juin, plusieurs groupes animeront la soirée.

Les associations organisatrices assureront la partie buvette/restauration avec street food et crêpes.

Nul doute que l'ambiance soit conviviale et festive. Pensez à noter cette date dans vos agendas dès à présent.



Comité de jumelage

Depuis plus de 20 ans, la commune de St Ciers est jumelée avec celle de Séros, village espagnol situé en Catalogne.

L'association "comité de jumelage Saint Ciers - Séros" organise des manifestations afin de financer les échanges avec les sérosans.

Les animations de l'année 2022 débutent par **un marché aux fleurs et aux plantes** organisé conjointement avec le comité des fêtes. Ce sera l'occasion d'y trouver de quoi remplir son jardin auprès de professionnels (horticulteurs) ou de particuliers.

Si vous-même avez des plantes à vendre ou à échanger, n'hésitez pas à réserver un emplacement au prix de 2€ le m (3€/m pour les professionnels).

Le marché aux fleurs et aux plantes aura lieu le dimanche 3 avril dans le petit bois près de la salle des fêtes.

Durant la journée, l'association proposera boissons et petite restauration : grillades, frites, galette/saucisse (crêpes salées), crêpes, café, bière... Vous pourrez également acheter de l'huile d'olive et du miel en provenance directe de Séros.

Vous pourrez en profiter pour rencontrer les bénévoles de l'association et peut être vous laisser tenter par l'aventure. Actuellement, des cours de catalan ont lieu chaque semaine animés in visio par Antonio notre correspondant à Séros. Nous envisageons d'accueillir nos amis catalans en octobre de cette année et notre premier voyage en Catalogne pourrait avoir lieu en 2023.

Le prix de l'adhésion à l'association est fixé à 15€ par personne (gratuit pour les moins de 18 ans).

Pour tout renseignement ou réservation pour le marché contact par téléphone au 06.87.71.72.39 ou 06.77.80.33.48

Dimanche 3 avril
Petit bois de la salle des fêtes
Saint Ciers d'Abzac
8h à 17h
Marché
AUX FLEURS ET AUX PLANTES

Professionnels 3€ m

Trocs et ventes entre particuliers 2€/m

- Buvette
- Grillades
- Crêpes
- Huile d'olive et miel de Catalogne

- Graines
- Semis
- bulbes
- Plants
- Fleurs
- Plantes
- Petit matériel de jardinage



Organisé par le comité de jumelage et le comité des fêtes



**Renseignements 06 87 71 72 39
06 77 80 33 48**

CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER DÉCEMBRE 2021:

Présents : L GACHARD, C ABOUDARAM, Y-M LAFFERRIERE, F DIOSO, J DUEZ, C ROBERT, Michel SONET, I MARIOU, JL MICHEL, I HASSAN, G RAYMOND, A NEGRE

Excusés : K Audinet (pouvoir Gachard), V Cayre (pouvoir Aboudaram), S Neuville (pouvoir Dioso), C Robert (pouvoir Lafferrière).

Observatoire de la Démocratie : Patrick De KANEL

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL : VOTE À L'UNANIMITÉ

2- VALIDATION D'UN DEVIS D'ÉLAGAGE :

Il est demandé au conseil municipal de valider un devis pour de l'élagage d'arbres rue château Gaillard, parking de la salle des fêtes et allée du Barreau pour un montant de 2016 EUR TTC. Cette dépense sera réalisée sur la ligne budgétaire « entretien et réparation de voirie ». Vote à l'unanimité

3- PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN ALGECO POUR EXTENSION DES LOCAUX DU STADE :

En réponse aux sollicitations du club de foot de la commune, le comité Aménagement, travaux et sécurité propose l'acquisition d'un ALGECO à positionner proche des vestiaires du stade de foot afin de permettre au club de disposer d'un espace de stockage supplémentaire (6,20 mètres/2,50 mètres). Déclaration préalable à faire auprès de l'urbanisme. Il est demandé au conseil municipal de valider cet achat d'un ALGECO pour la somme de 3000 EUROS neuf (d'occasion : 2500 euros, 1800 euros pour un container). A revoir en urgence pour prévoir emplacement de l'autre coté du local avec un algeco à monter ? A prévoir sur budget 2022. Besoin urgent suite rajout d'une catégorie de joueurs au club imposant un arbitre officiel (et actuellement le vestiaire arbitre est occupé par le matériel) + parking handicapé et accès pompiers à ne pas gêner avec l'algeco.

4- VALIDATION D'UN DEVIS POUR L'ACHAT D'UNE ALARME PPMS :

Il était prévu au budget 2021 l'achat d'une alarme PPMS pour l'ensemble scolaire auquel une demande de subvention FIPD a été réalisée auprès de la préfecture. Malheureusement notre demande de subvention n'a pas été retenue et après prise de renseignement, il apparaît que les alarmes PPMS ne sont plus prioritaires pour ce type de subvention. Il était prévu 6000 EUR HT au budget avec une subvention prévue de 4000 EUR. Suite à des nouveaux devis réalisés, lors du salon des maires, il est proposé de valider une nouvelle offre sans demande de subvention en bénéficiant d'un tarif préférentiel et d'un étalement des paiements sur 3 ans = 4320 euros ttc. Vote à l'unanimité

5- VALIDATION D'UN DEVIS POUR ACHAT DE MIROIRS ET MARQUAGE AU SOL :

Afin de sécuriser 2 secteurs de la commune, il est proposé au conseil municipal de valider un devis pour l'achat de deux miroirs et la réalisation d'un marquage au sol. Secteur 1 : La casse / Château Gaillard (avec mise en place d'un stop en arrivant de Château Gaillard) Suggestion de mettre 3 stops pour un effet de ralentissement. Secteur 2 : Jean Musset.

Achat d'un miroir (350 euros TTC) pour mettre sur Jean Musset (sera testé sur Lambary pour revoir l'an prochain éventuel vote des stops). Vote à l'unanimité

6- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANT AU SYNDICAT SMGBVSGL :

En date du 22 septembre 2020, un arrêté inter préfectoral a validé le projet de périmètre du syndicat mixte de gestion des bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary (SMGBVSGL), issu de la fusion du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary (SMASGL) et du Syndicat Mixte du Bassin du Lary (SYMBAL). Suite à cette fusion, le nouveau syndicat demande aux communes membres de désigner les 2 délégués titulaire et le suppléant. Il est donc proposé de nommer délégués : C Robert et JL Michel. suppléant YMLAFFERRIERE. Vote à l'unanimité

7- VIREMENT DE SECTION À SECTION SUR LE BUDGET 2021 :

Lors du vote du budget 2021, la commune n'avait pas encore reçu la réponse suite à sa candidature pour l'accueil d'un conseiller numérique. Les crédits inscrits sur le chapitre 12 ne permettent pas de payer tous les salaires jusqu'à la fin de l'année suite à l'embauche de notre conseiller numérique. Il est donc proposé de virer 10 000 euros depuis la ligne des subventions reçus dans le cadre de cette embauche sur ce chapitre afin d'y mettre les provisions nécessaires pour la rémunération de notre conseiller numérique. Vote à l'unanimité

8 - VALIDATION D'UNE CONVENTION POUR L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE PRESSING :

Afin de dynamiser le centre bourg et notamment la zone des commerces et suite à la rencontre récente d'un prestataire proposant l'installation d'une borne de Pressing sur la commune, il est proposé au conseil municipal de valider ce projet de convention afin de profiter des travaux en cours pour la réalisation de la place du marché. Cette convention, si notre commune est retenue, implique quelques travaux supplémentaires évalués à 2000 euros et dont les crédits sont disponibles sur le budget commerce. La convention prévoit le versement à la commune de 20% du chiffre d'affaires réalisé. Validation pour faire étude sur la commune car sera évalué pour rentabilité sur la commune pour l'entreprise + à voir aussi avec les bâtiments de France. Vote à l'unanimité

9 - VERSEMENT DE LA PRIME MACRON AUX AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ :

Comme abordé lors du précédent conseil municipal, il est proposé de valider le versement d'une prime exceptionnel « Macron » aux agents de la collectivité selon les critères et les montants choisis par le conseil municipal après présentation des crédits disponibles. Proposition de 500 euros maximum (budget disponible) pour 13 agents (avec différents temps de travail)Vote : -En fonction du nombre de jours de présence sur l'année : 4 pour / -En fonction du nombre de jours de présence sur l'année et du type de contrat : 8 Pour 3 abstentions

10 - RENOUVELLEMENT DU TRANSFERT DE COMPÉTENCES AVEC LE SDEG :

Vote pour renouvellement de délégation. Vote à l'unanimité

11 - CNP :

La différence jouerait sur les jours de carence. On maintien sur un an, à revoir l'an prochain. Vote à l'unanimité

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

1 -La CALI refait venir le Vaccibus sur la commune le 13 janvier ouvert à tous (+18 ans).

2 - Projet école : infos sur 1ere restitution du projet d'étude : avec nombre stable de classes avec possibilité de rajouter une 8ieme classe, toute la partie sanitaire etc...

3 - Covid : avec l'arrivée du nouveau variant, signaux d'alertes de la Préfète : incite à annuler vœux du maire et tout événement de type repas, vin d'honneur etc ...ou il y a essentiellement des personnes âgées.

4 - Info offre au salon des maires sur radar pédagogique (à valider avant le 28 fév) au tarif de 2440 ht pour 2 radars pédagogiques solaires (si option avec enregistrement à 2600 euros).

5 - Actions des services techniques: rebouchage nid de poule et régularisation défauts de route, Rangement à l'arrière du dépôt avec travaux (clôtures, portail, etc...), mise en place des 2 sens uniques, dos d'âne et passage piéton refait+ création passage piéton en face des commerces. Chantier en cours de création du parking place des commerces, travaux de voirie à prévoir encore (don de terres à très bien marché ce qui a permis une économie pour la commune)

6 - Suggestion d'un composteur à la salle des fêtes, voir lieu précis?ou par système de seau vidé par les services techniques (compostage au dépôt)? à étudier...on peut déjà essayer par le système de seau... (à rajouter dans règlement de la salle des fêtes) Le Smicval a pour projet de réduire les déchets, avec un scénario d'arrêt de ramassage de déchets en porte à porte.

7 - Salle des fêtes= porte servant de panneau d'affichage principalement de la boîte, il vaudrait mieux un panneau d'affichage officiel mobile.

8- Pas mal de projet abouti signalé par ATS.

9- Besoin de participation de plus de conseillers et du collectif pour les événements de la commune.

10 - Emplacement Boîte à livre= pas assez de place avec le panneau d'affichage de l'école= ce dernier va être déplacé (avec modification des sorties cela est nécessaire de toute façon).

11 - Rue de la potière : beaucoup de monde passe au sens interdit, même problème autre rue passée en sens interdit : signalétique pourtant ok sur les rues transversales.

12 - Décoration Noël : Installation étalée sur plusieurs jours + Infos manque rallonges, prises etc qui ont été utilisées l'an passé, 2 jours d'installation seraient nécessaires avec cantonniers= Effectif au niveau des services techniques à revoir peut être pour 2022.

Fin de séance à 21h38 Prise de parole de l'observatoire : Choix validé pour la sécurité de l'école suite info seule du salon des maires. Smicval : exemple de commune où les poubelles sont verrouillées. Sur la dernière gazette, faire le bilan du projet annoncé et ce qui a déjà été fait. FIN à 21h 50

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2022 :

Présents : L GACHARD, C ABOUDARAM, YM LAFFERRIERE, F DIOSO, J DUEZ, C ROBERT, M SONET, JL Louis MICHEL, G RAYMOND

Excusés : K Audinet (pouvoir Gachard), V Cayre (pouvoir Aboudaram), S Neuville (pouvoir Robert), I Hassan (pouvoir Raymond), I Mariou (pouvoir Michel), A Nègre.

Observatoire de la démocratie : P De Kanel

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL

Vote à l'unanimité

2- RENOUELEMENT CONTRAT DÉTAUPEUR POUR LE STADE DE FOOT :

Mr LAFFERRIERE, en charge des services techniques demande l'accord du conseil municipal pour le renouvellement du contrat annuel avec la société « Taup'Green » pour la lutte contre les taupes sur le stade de foot pour un montant annuel de 840 € TTC .Vote à l'unanimité

3- PROPOSITION INSTALLATION BANDE JAUNE ANTI-STATIONNEMENT DEVANT LA MAIRIE :

La commune rencontre toujours une problématique avec le stationnement devant la mairie à cheval sur le trottoir empêchant le passage des piétons et gênant la circulation. La mise en place de potelets est compliquée car elle ne laissera pas un espace suffisant pour la circulation d'un fauteuil roulant. Il est donc proposé en attendant les travaux d'écoles qui modifieront l'accès aux parkings d'installer une bande jaune interdisant le stationnement le long de la route coté mairie. Vote à l'unanimité

4- CRÉATION DE POSTE DU NOUVEAU SECRÉTAIRE DE MAIRIE :

Mr le Maire rappelle que la secrétaire de mairie vient de prendre sa retraite et que son remplacement nécessite la création d'un poste d'attaché territorial de catégorie A à temps complet à compter du 17 janvier 2022. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget. ✓ Vote à l'unanimité

5- MISE À JOUR DU RIFSEEP :

En complément de la rémunération indiciaire du poste d'attaché et afin de maintenir son niveau de rémunération suite à mutation, il est nécessaire de revoir les plafonds du régime indemnitaire du groupe 1 des attachés secrétaire de mairie dont le montant doit être porté à 14400 €. ✓ Vote à l'unanimité

6- VALIDATION DEVIS DE CHAUFFAGE MAIRIE/ANCIENNE ÉCOLE :

Des devis avaient été réalisés il y a 1 an pour remplacer le système de chauffage de l'école et de la mairie. Une subvention du syndicat électrique de 80% a été obtenue pour un montant de 77000€. Suite au passage de l'ALEC et en raison des travaux en cours pour l'école, le devis a été ajusté afin de remplacer le système de chauffage uniquement pour la mairie et l'ancienne école (remplacement de la chaudière fuel par une pompe à chaleur air/eau) pour un montant de 72510 € TTC. Il est demandé au conseil municipal de valider ce nouveau devis de la société JPC Energie. ✓ Vote à l'unanimité

7- BUSAGE SUR LA RUE DU FAYET :

Il est présenté une demande de busage se situant rue du Fayet avec un avis favorable du comité ATS en raison du bâtiment au pied du fossé qui est plus ancien que le fossé et se retrouve aujourd'hui avec un risque structurel. Suite à la demande d'un conseiller sur les critères de prise en charge, il est précisé que la commune ne prend en charge que les travaux liés à un risque sur les structures mais ne prend pas en charge les busages de confort. ✓ 13 Pour / 1 Abstention

8 – VALIDATION D'UN DEVIS POUR LA RÉALISATION D'UN AUDIT SUR LES ACCÈS PMR DE LA COMMUNE :

La commune avait jusqu'au 31 mars 2019 pour déposer un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) auprès de la DDTM, ce qui n'a pas été fait. La mise en accessibilité PMR des ERP étant une obligation depuis le 1er janvier 2015 et la commune n'ayant pas mis en place cet Ad'AP, nous sommes en situation de non-conformité et risquons une amende de 1500 € par bâtiment non conforme. Il est donc urgent de faire un diagnostic et les travaux de mise en conformité. Dekra nous propose un devis à 240 € / bâtiment, le comité ATS propose de mener cet audit en interne avec l'aide d'un membre du comité connaissant le sujet. Il est donc décidé de réaliser cet audit en interne ✓ Vote : 0 Contre – 5 Abstention – 9 Pour

9 – VALIDATION AMÉNAGEMENT DU HALL DE LA MAIRIE :

Le comité ATS a travaillé sur différentes propositions d'aménagement de la mairie afin d'y installer l'agence postale d'ici la fin du mois de mars. Il est demandé au conseil municipal de valider le scénario des travaux qui seront réalisés durant le mois de février. Le choix se porte sur les scénarios 7 et 8 réalisés en prenant en compte les demandes des agents. Le maire précise que les agents de la mairie sont favorables au scénario 7 et que l'agent de la poste préfère le scénario 8. Un conseiller demande pourquoi 2 scénarios sont présentés dont le scénario 7 provenant d'une proposition du maire. Le vice-président du comité ATS précise que la proposition du maire a été faite pour tenir compte de certains besoins et que celle-ci a été travaillée par le comité qui a décidé de présenter les deux scénarios. Après la présentation, le scénario 7 reçoit 8 votes favorables contre 6 pour le scénario 8. Le scénario 7 est donc mis en délibération Vote : 8 Pour – 6 contre

10 – PRÉ-VALIDATION DE PRINCIPE DE LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION DES ROUTES COMMUNALES :

Le Maire rappelle qu'il s'agit de la proposition numéro 47 du programme de l'équipe municipale : "Entretien de notre réseau routier : avec plus de 25 kms de voirie communale, il faudra planifier la rénovation sur au moins 12 ans pour éviter la hausse de la fiscalité." Il précise que ce qui est proposé ce soir est d'ouvrir un débat sur cette problématique et de prendre une délibération de principe sur la forme et non le contenu précis de ce plan de gestion. Ce contenu est une ouverture de débat sur le sujet numéro 1 de l'élection municipale et la plupart des élus découvrent ce soir les propositions du comité ATS. Mr LAFFERRIERE explique que budget disponible (40000€/an) et le coût d'entretien pour 25 kms de voirie ne permettent pas de rénover l'ensemble des routes sur 12 ans (durée de vie moyenne d'une route) mais qu'il faudrait plutôt 20 ans. Il précise que beaucoup de routes de la commune ont été goudronnées sans y apporter une structure correcte pour assurer leur longévité. Le comité propose donc qu'on étudie la possibilité de remettre certaines routes en calcaire. Il indique que les propositions ont été faites sur le critère du zonage en privilégiant les routes goudronnées en zone urbanisée. Il précise également que le comité ATS souhaite la mise en place d'une large concertation publique sur le sujet. Les élus après débat ne sont pas favorables au passage des routes en calcaire. Il est proposé de faire des comptages routiers sur chacune des routes pour compléter le diagnostic et de créer une adresse mail dédiée afin que les citoyens puissent s'exprimer en complément de la concertation publique. Le maire précise des remarques qui ont déjà été données notamment sur les rues Paul Moure, Grande Versennes et de Gât avec des spécificités sur les véhicules qui empruntent ces axes. Il indique également la nécessité de faire une prospective sur le long terme pour évaluer les évolutions du budget communal et simuler une augmentation des investissements possibles, et de faire une proposition parallèle à présenter aux citoyens avec une hausse de fiscalité. Après en avoir débattu il est donc mis en délibération une délibération de principe actant sur la forme la mise en place cette année d'un plan de gestion de voirie communale sur le long terme afin de pouvoir suivre un plan de rénovation prédéterminé. Le contenu quant à lui devra être approfondi avant délibération après une concertation avec les habitants. ✓ Vote à l'unanimité

11 – PRÉSENTATION D'UN DEVIS POUR BAC OMR SUPPLÉMENTAIRE À LA SALLE DES FÊTES :

Il a été signalé que pour certaines manifestations les bacs mis à disposition sont insuffisants. Il est rappelé la nécessité de réduire nos déchets et que ce sujet central au niveau du SMICVAL aura des répercussions importantes si chacun ne change pas ses habitudes. Il est rappelé que bien souvent lors des manifestations le tri des déchets n'est pas fait ou du moins pas correctement et que trop de déchets se retrouve encore dans les bacs marrons. Il est donc proposé pour les organisateurs de manifestations souhaitant avoir plus de poubelles marrons de leur mettre à disposition les bacs supplémentaires mais avec une facturation supplémentaire correspondant au devis du SMICVAL soit 113 € pour l'ajout d'un bac de 360 litres. ✓ Vote à l'unanimité

12 – PRÉ-VALIDATION POUR L'ACQUISITION D'UNE STÈLE POUR L'OSSUAIRE :

Déjà présenté lors d'un précédent conseil, il était demandé d'apporter des précisions concernant le coût prévisionnel pour l'inscription des noms des défunts sur la stèle afin de valider le projet dans son ensemble. Il est rappelé que l'achat de la stèle est de 1475 euros, les prévisions sur le nombre de noms à inscrire est de 70 noms, ce qui représente en utilisant des plaques en alu brossé de couleur OR un budget complémentaire d'environ 500 euros sur les deux prochaines années. Il est donc demandé de valider l'achat avec une pré-validation pour l'achat au fil de l'eau des plaques nominatives. ✓ Vote : 12 pour – 2 abstentions

13– DEMANDE DE BUDGET POUR CAMPAGNE DE STÉRILISATION :

Le comité biodiversité indique que le budget 2021 n'a pas été utilisé en totalité et demande le budget pour réaliser 5 stérilisations urgentes de chats. Le maire précise que s'agissant de budget de fonctionnement il n'y a pas de report du budget non utilisé et demande de préciser le budget nécessaire pour prendre la délibération. Le comité chiffre à 600 euros pour mener cette campagne et demande également s'il est possible d'avoir un tableau de suivi des prises en charge faite via la convention de 30 millions d'amis. Le Maire précise qu'il fait la demande au secrétariat pour sa mise en place. ✓ Vote à l'unanimité

14 – DEMANDE D'INVESTISSEMENT D'UN CAMION TÔLÉ POUR LES SERVICES TECHNIQUES :

Initialement prévu sur le budget 2021, pour l'achat d'un camion benne pour 35 000 euros, il est proposé finalement d'acheter un véhicule tôlé avec un aménagement sur l'arrière. Le choix initial d'un camion benne était pour la réalisation du point à temps(voirie) mais ce besoin ne sera plus nécessaire en raison de la mutualisation de ces travaux avec 2 autres communes. De plus, l'attelage d'une remorque sur un camion tôlé permettra de porter plus de charge que dans un camion benne ayant une limitation à 500 kg. Après présentation de 5 devis sur des véhicules similaires, les élus décident de choisir le devis de Peugeot avec l'équipement complet de l'arrière du véhicule pour la somme de 34 252 euros. Le Maire indique qu'il souhaite vérifier la possibilité d'un achat à crédit pour ne pas bloquer le budget. ✓ Vote : 1 abstention – 13 pour

15 – PRÉSENTATION DU PLANNING 2022 DES SERVICES TECHNIQUES :

Présentation afin de permettre aux élus de comprendre les difficultés des services techniques pour répondre à toutes les demandes, précision faite que sur des communes de taille similaire il y a généralement 3 agents. Il est donc proposé d'étudier le recrutement d'un 3ème agent en privilégiant l'embauche via un emploi PEC qui nous permettra une prise en charge importante du coût. Des simulations sont en cours afin d'être présentées avant le vote du budget. Mr LAFFERRIERE demande s'il est possible de prolonger le contrat de l'agent supplémentaire qui a été pris courant décembre pour pallier les arrêts de travail. Le Maire indique qu'il n'y est pas favorable tant que nous n'avons pas une vue précise sur le budget de l'année et qu'il préfère qu'on travaille rapidement sur la question du recrutement. Les élus sont favorables à ce recrutement qui est nécessaire.

Informations et questions diverses :

1 Suite au prêt d'un engin agricole pour des travaux par un habitant, il est proposé de lui offrir un panier garni en remerciement. Les élus sont favorables
2 - Le comité ATS indique que les discussions se poursuivent concernant la sécurisation de la rue de Gat. Seuls 8 habitants sont favorables à la mise en sens unique. Des contacts sont en cours avec le département pour étudier les solutions pour réduire la vitesse. 3 - afin de faciliter leur identification lors de la réalisation de devis, un plan de l'ensemble des bâtiments avec leur numéro sera établi. 4 - demande de busage allée chevaleret : avis défavorable du comité ATS (ne répond pas aux critères indiqués).

- Suite à la demande de planter le sapin de la mairie près du métier à ferrer, le comité biodiversité donne un avis défavorable au motif que l'entretien viendra compliqué au-delà de 7 ans vu qu'il ne s'agit pas d'une essence locale. **6 -** Le Maire indique qu'en raison d'un trop grand nombre de dossiers reçus en 2021, le département n'accordera aucune nouvelle subvention en 2022 sauf le FDAEC et les dossiers de CAB et CAE dont les études ont déjà commencé, qui est notre cas pour l'école. **7 -** Il est indiqué que la commune subit un grand nombre d'affichages illégaux notamment pour des panneaux de constructeurs, des recherches seront menées pour connaître les recours possibles et les moyens de mise en œuvre.

En de séance à 23h12. Prise de parole de l'observatoire : L'observatoire de la démocratie indique qu'il ne lui semble pas judicieux que le maire ait donné le nom de l' élu ayant alerté les habitants sur le sujet du plan de gestion des routes communales. Les adjoints du maire précisent que cet élu en contactant les habitants n'a pas cherché l'anonymat en mettant en évidence sa position d' élu pour lancer cette polémique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FÉVRIER 2021 :

Présents : L GACHARD, C ABOUDARAM, Y-M LAFFERRIERE, F DIOSO, J DUEZ, C ROBERT, M SONET, J L MICHEL, I HASSAN, A NEGRE. Observatoire de la démocratie : P De KANEL;

Excusés : K AUDINET (pouvoir à L GACHARD), Gisèle RAYMOND (pouvoir à I HASSAN), V CAYRE (pouvoir à C ABOUDARAM), I MARIOU (pouvoir à J L MICHEL), S NEUVILLERS (pouvoir à C ROBERT),

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL :

Vote à l'unanimité

2- NOMINATION DES REPRÉSENTANTS À L'ASSOCIATION DES COMITÉS DE JUMELAGE DE NOUVELLE AQUITAINE :

Lors du dernier conseil municipal, nous avons décidé d'adhérer à l'ACJNA sur proposition de Michel SONET. L'association nous demande de nommer 3 représentants. Il est donc proposé de nommer en représentant : Michel SONET, Jean Louis MICHEL et Sandra Neuvillers (pourra être revue si refus comme absente). Vote à l'unanimité

3- MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DE CONFIDENTIALITÉ POUR LES ÉLUS ET LES MEMBRES COMITÉS :

Afin de mieux encadrer les projets en cours de travail et pour éviter la diffusion de documents ou d'informations qui ne sont pas encore suffisamment avancés, il est proposé de mettre en place une charte de confidentialité pour l'ensemble des élus et membres des comités. Ce projet de charte a été validé par l'ensemble des membres du comité démocratie locale, transparence et communication. Lecture de la charte par Cécile Aboudaram. Problème soulevé de la communication entre comités dans ce cadre= cela n'empêche pas d'en parler entre comités pour avancer sur un projet car travail ensemble: Suppression de la mention « à l'intérieur du comité » dans la charte. Vote à l'unanimité avec modification mentionnée

4- VALIDATION DU CADEAU DE FIN D'ANNÉE POUR LES AÎNÉS DE LA COMMUNE :

Comme l'année dernière le comité Santé, Social et Accompagnement des personnes âgées souhaite offrir un cadeau de fin d'année aux aînés de la commune dès 70 ans. Cette distribution concerne 160 habitants de notre commune. Il est proposé aux élus de valider cet achat pour un montant de 1600 € prévu au budget. Vote à l'unanimité

5- PRÉSENTATION DU PROJET DE « FRIGO PARTAGÉ » POUR VALIDATION :

Le comité souhaite présenter un projet pour la mise en place d'un Frigo partagé sur la commune. Il est également demandé aux élus d'approuver un projet de convention pour la gestion de ce frigo, de valider l'emplacement de celui-ci ainsi que le type de construction. Proposition de convention mais plus d'association pour gérer (l'asso qui acceptait de gérer s'est désistée): suggestion de faire un appel aux habitants pour la gestion ou fonder une association : faire publication sur Facebook + article sur la gazette à préparer pour appel à gestion. Exemple de frigo partagé sur St André mentionné. Emplacement proposé par le comité sur le coté de la cantine (à la place du tonneau): A étudier selon le soleil pour éviter trop de chaleur + peut être problème d'ombre portée pour les cantinières= A voir pour l'avancer un peu et l'incliner pour éviter soleil. A voir si possibilité que les habitants déposent de la nourriture achetée? Sur la convention, rajouter la mention des produits d'entretien fournis. Appel à projet en cours pour le frigo précisé par le maire, pas de réponse pour le moment (si ok il faudra que cela soit en pose dans les 6 mois). ATS se charge de faire les devis de chiffrage abri et emplacement. Point à faire pour le conseil suivant.

6- PRÉSENTATION DU PROJET DE « BOITE À LIVRES » :

Le comité Culture et Patrimoine souhaite présenter un projet pour l'installation d'une boîte à livres. sur la commune ainsi que son budget prévisionnel. Suggestion de modifier l'emplacement afin d'éviter le coté ouest (intempéries) et mettre à coté ou à la place du panneau d'affichage (mur des wc publics). Idée de matériaux à base de caisses de vin pour l'originalité et en référence aux domaines agricoles. environnants. Il existerait une application pour référencer les boîtes à livres= à voir. Budget possible jusqu'à 300 euros. Vote à l'unanimité

7- DÉCORATION DE NOËL 2021 : PRÉPARATIFS ET DEMANDE D'ACHAT :

Comme l'année dernière, le comité Culture et Patrimoine travaille sur les décorations de Noël et prévoit l'installation lors de la 1ère semaine de décembre. A cet effet, le comité souhaite faire valider une demande d'achat pour l'installation d'un projecteur afin d'illuminer le mur du bâtiment de La Poste au niveau du parking des commerces. Cette dépense était prévue au budget de cette année. Mais suite à des informations récentes sur les travaux sur le futur parking à coté de la poste, projet reporté à l'an prochain afin déjà de prévoir un branchement pour le projecteur (+ aménagement pour éviter vol). Voir pour l'an prochain l'achat du projecteur en gamme professionnel pouvant servir sur plusieurs manifestations (noël, octobre rose etc.....). Le comité culture et patrimoine va se renseigner auprès de professionnels pour ce futur achat. Recherche des volontaires pour aider à l'installation des décorations de Noël le 1er décembre et les jours qui suivront (le week-end suivant, il y a le téléthon donc peu de bénévoles disponibles à ce moment là), l'installation des décorations se fera en plusieurs temps sur la 1ère quinzaine de décembre.

8 - APPROBATION DES STATUTS DE LA CALI :

Suite à une modification des statuts de la Cali sur la compétence Enfance, il est demandé aux conseils municipaux des communes, membres de la Cali, d'approuver les nouveaux statuts. L'objectif étant d'uniformiser au sein de la CALI et d'adapter les mêmes normes de sécurité, de tarifsaux différents établissements. Vote à l'unanimité

9 - APPROBATION DE L'AVENANT DE LA CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE ADS DU PETR :

Le service instructeur du PETR qui s'occupe de l'instruction de nos dossiers d'urbanisme évolue avec la mise en œuvre au 1er janvier 2022 de la dématérialisation dans son intégralité. Cette évolution nécessite un avenant à la convention d'adhésion que le conseil municipal doit approuver. Question : La dématérialisation permet elle de gagner du temps ? = oui cela sera transmis directement (délais d'instruction non changé).vote à l'unanimité.

10 – PRÉSENTATION D'UN PROJET POUR 2022 DE STÈLE POUR LE CIMETIÈRE :

Il est présenté un projet en pré validation pour le budget 2022 afin d'installer une Stèle au niveau de l'ossuaire du cimetière. Cette stèle permettra d'y plaquer les noms des défunts. Idée de l'installer courant 2022. Les 2 devis sont à peu près du même montant. Les entreprises environnantes ne répondant pas, contact a été pris avec des entreprises plus éloignées (notamment à St André). Tarif qui peut être élevé selon le nombre de caractères des noms à mettre (si fait par commune, nom de personnes dont on reprend les concessions. Dans les arrêtés de reprise de l'ancienne municipalité, il était mentionné que les noms seraient gravés, donc respect de cette mesure et respect aussi des défunts. Pour continuer le projet vote pour graver les noms sur stèle pour que les familles puissent se recueillir : 11 pour, 2 contre, 2 abstentions. Voir pour éventuellement trouver prestataires pour poser des plaques avec nom pour peut être moins cher?

11 – PRÉSENTATION D'UN PROJET DE CONVENTION AVEC UN ÉLEVEUR DE MOUTONS POUR LA PARCELLE DU VERGER :

Il est proposé de mettre en place une convention afin d'accueillir 2 moutons pendant une partie de l'année sur la parcelle du verger afin de l'entretenir pour éviter de tondre le terrain (2000 m2). L'éleveur souhaite que les animaux soient fermés le soir dans la cabane. Sur le budget 2022, il va falloir prévoir un abreuvoir et clôture électrique (tension faible) sur un seul côté à 1,50 mètres de haut sur toute la largeur (conseil vétérinaire) + panneaux indiquant la clôture électrique. (3 côtés ont déjà une clôture). Au fur et à mesure que le verger se mettra en place, il y aura de moins en moins de pâturage des moutons. Le comité Biodiversité souhaite un accord de principe sur ce projet afin de continuer le travail en cours. Vote à l'unanimité pour continuer sur le projet.

12 – PRÉSENTATION D'UNE JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE DE PLANTATION DE HAIE + DEMANDE D'ACHAT :

Le comité organise une journée éco-citoyenne le 28 novembre pour la plantation d'une haie au niveau du futur verger comme cela avait été présenté précédemment. Les végétaux (dons) sont au dépôt. A cet effet il est demandé une autorisation pour l'achat d'un goûter pour les bénévoles participants. Vote à l'unanimité. Journée éco-citoyenne pour ramassage de déchets à voir si repris par une association?

13 – PRÉSENTATION D'UN PLAN DE REFORESTATION DE LA GARENNE :

L'élagueur qui est venu pour travailler cet été. Il a identifié certains arbres qui peuvent devenir dangereux (car ils sont en mauvaise santé). Il convient de prévoir leur remplacement sur le moyen terme. Préconisation de l'élagueur : privilégier la diversification. Contact du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) (pour avoir les espèces locales). Proposition : faire une analyse du sol (entre 50 € et 80 €). Besoin de l'accord du conseil pour faire l'analyse de sol (budget peut être pris sur celui prévu pour la plantation de la haie) + sur le principe de reforestation pour faire les devis.(frênes, saule pleureurs, châtaigniers, chênes verts). Chiffrage de l'analyse du sol à revoir au prochain conseil.

14 – PRÉSENTATION D'UN PROJET DE CONVENTION AVEC UN VÉTÉRINAIRE POUR LA GESTION DES ANIMAUX ERRANTS BLESSÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE :

Le comité souhaite travailler sur un projet de convention avec un vétérinaire pour gérer les animaux errants blessés sur la commune. A cet effet, il est nécessaire que le conseil municipal donne son accord sur la poursuite de ce projet. Peut de ne pas trouver de vétérinaire acceptant de signer cette convention ? mais vétérinaire faisant partie du comité correspondant. C'est une nécessité de poursuivre le projet car c'est une obligation. Vote à l'unanimité pour accord sur le principe. Possibilité lors des prochaines séances de faire coupure de séance pour que cela soit un citoyen qui présente le projet

15 – VERSEMENT DE LA PRIME « MACRON » AUX AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ :

Cette année encore la loi de finance rectificative offre la possibilité de verser une prime exonérée d'impôts, de cotisations et contributions sociales jusqu'à 1000 euros. Afin de remercier nos agents pour leur engagement au sein de la collectivité il est proposé de verser cette prime par agent au prorata du temps de présence dans la collectivité durant l'année 2021. Discussion sur le montant : que cela soit juste pour tous, hypothèse de verser maxi 500 euros selon possibilité budget (et en fonction du temps de travail, de présence etc ...). Conditions à préciser pour le prochain CM. 1 abstention.

16 – SUPPRESSION D'ARBRES DANS LA RÉSIDENCE MESOLIA :

Enlever les pins parasols de la RPA, ils sont trop nombreux et pas assez espacés. Proposition du comité Bio : Déraciner les 2 à l'extérieur (et les proposer aux habitants) et couper les 2 à l'intérieur (car risque de faire des dégâts dans le square). vote à l'unanimité.

17 – VALIDATION NOUVELLE SOLUTION LOGICIEL POUR LA MAIRIE :

Afin d'améliorer le travail au sein de la mairie il a été décidé de revoir notre système informatique et surtout la suite logiciel comptable que nous utilisons. Notre prestataire actuel (Berger Levraut) ne nous donne pas une pleine satisfaction notamment en termes de service client (4500 euros par an). Nous avons donc démarché les deux autres principaux prestataires COSOLUCE et JVSMAIRISTEM pour mettre en place une solution logiciel décentralisée. Il est demandé au conseil municipal la validation une offre pour pouvoir mettre en place la transition logiciel dès ce mois-ci. Exemple de la gestion du cimetière qui n'est que sur papier : permettrait d'informatiser tout et passer moins de temps à rechercher les dossiers et travailler plus en dématérialisé Permettrait aussi de sécuriser les données. Recherche d'outils faciles à prendre en main, plus performants et qui ont été testés par les secrétaires.... Mais avec un coût plus élevé. JVSMAIRISTEM (interaction avec les citoyens en plus)= coût d'installation+ 7000 euros annuel pour l'abonnement (avec abonnement de 5 ans mini). COSOLUCE= coût installation 6400 euros et 4500 d'abonnement (avec engagement de 3 ans avec remise de 1800 euros). Personne n'est contre le changement de logiciel. Vote pour COSOLUCE :Vote à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Départ en retraite de Sylvianne le 31 décembre, là depuis très longtemps et a suivi toutes les évolutions. Recrutement lancé sur ce poste = une dizaine de candidatures reçues, 5 profils correspondants plus sur le profil de secrétaire de mairie. Cession de recrutement samedi dernier faite avec un bénévole qui a accompagné cette cession, choix sur un candidat qui travaille sur Bordeaux métropole aujourd'hui (cat A). Espoir d'intégrer le poste en décembre au pire début janvier. / Service civique de la bibliothèque : recrutement? lien ok sur la plateforme pour déposer offre à faire. Agrément donné pour 2 services civiques pour 2 ans. / Demande du club de boxe pour avoir clef de la salle des fêtes= voir avec comité asso pour déterminer le nombre de clefs par association et avoir une règle.

INFO TRAVAUX :

fin éparage, nettoyage des fossés, curage sur certains fossés, coup de main pour la commune de St Martin du Bois (4h), début du chantier du caveau communal, phase de gros travaux de voirie commence pendant au moins 2 mois. / Remerciements pour les réparations des décorations de Noël par des citoyens. / Incidents au niveau des câbles de téléphones au niveau de la rue Max Linder. / Coupure d'eau de la semaine passée: une baisse était prévue mais pas coupure.... N'avaient pas anticipé leur chantiera duré jusqu'à midi. Beaucoup d'appels en mairie de ce fait. Voir avec le syndicat à l'avenir pour être averti à l'avance pour prévenir la population./ Bassin de régulation sur le nouveau lotissement qui ne stockera pas l'eau normalement (à sec dans les périodes où il y a beaucoup de moustiques)= c'est dans le cadre du PLU, pas de motif de refus. Clôture séance à 22H15 Intervention de l'observatoire: Sur le dernier point concernant le logiciel, cette dépense rentre-t-elle dans un comité? Gestion de cette étude par le maire, ses adjoints, les secrétaires (que cela implique)+ budget abordé en comité finances. Fin à 22H20

Marché Nocturne #3ème édition

Les marchés nocturnes recommenceront cette année, pour une "3ème édition !!!

Les **mercredis du 06 juillet au 24 août**, vous pourrez retrouver vos Food-trucks habituels mais aussi de nouveaux arrivants.

Il y aura toujours des groupes musicaux, pour une ambiance des plus festive.

Un feu d'artifice sera également tiré **le mercredi 13 juillet** et comme l'an dernier nous sollicitons toutes les entreprises qui le souhaitent à participer à ce feu en faisant un don libre en mairie.

L'an dernier c'est grâce à toute cette mobilisation des entrepreneurs que nous avons pu le faire et nous souhaitons recommencer cette année avec vous ! Nous mettons tout en œuvre afin que chaque année soit encore plus belle que la précédente.

Dans votre prochaine gazette de juin vous trouverez toute la programmation !



Food-trucks

De nouveaux food-trucks sont arrivés sur la commune, retrouvez les sur le parking de l'école et prochainement sur le parking des commerces.
Pour suivre leurs actualités n'hésitez pas à les contacter ou suivre leur page Facebook



Les JEUDIS

de 18h à 21h

Toutes les pizzas sont réalisées sur levain de seigle BIO du moulin de Courneau à Laruscade, des produits de qualités et cuites au feu de bois.

Pensez à réserver

06 59 97 55 06

PIZZAS BASE CRÈME

Savoyarde . 10€

Crème fraîche, mozzarella, raclette, lardons, oignons.

Saumon . 11€

Crème fraîche, mozzarella, Saumon fumé, roquette, citron, sésame.

Alsacienne . 9€

Crème fraîche, mozzarella, lardons, oignon.

Chèvre/Miel . 10€

Crème fraîche, mozzarella, chèvre, miel, figues séchées.

PIZZAS GOURMET

Cerise . 13€

Pesto, mozzarella, tomates cerises, jambon de Parme, chèvre.

Patrick . 12€

Sauce tomate, mozzarella, chorizo, poivrons, olives, gorgonzola.

Aldo . 12€

Sauce tomate, mozzarella, tomates cerises, artichauts, chorizo, olives, œuf.

Périgourdine . 14€

Crème fraîche, mozzarella, lardons, magret séché, confit de canard.

PIZZAS BASE TOMATE

Margherita . 8€

Sauce tomate, mozzarella, basilic frais, huile d'olive.

Reine . 10€

Sauce tomate, mozzarella, jambon blanc supérieur, tomates cerises, champignon, olives.

Calzone . 10€

Sauce tomate, mozzarella, jambon blanc supérieur, tomates cerises, champignon, œuf.

Flamenco . 10€

Sauce tomate, mozzarella, chorizo, poivron, oignon, olives.

Napolitaine . 9€

Sauce tomate, mozzarella, olives, anchois.

Di Parma . 12€

Sauce tomate, mozzarella, jambon de Parme, roquette, parmesan, pesto.

4 fromages . 12€

Sauce tomate, mozzarella, raclette, gorgonzola, chèvre, parmesan.

Charcutière . 13€

Sauce tomate, mozzarella, oignon, roquette, jambon blanc supérieur, chorizo, jambon de Parme, œuf.

4 saisons . 10€

Sauce tomate, mozzarella, oignon, artichauts, tomates cerises, roquette, champignon.

SUPPLÉMENTS POUR LES PLUS GOURMANDS

Œuf/légumes . 0,5€, fromages/charcuteries 1,5€



Les VENDREDIS

de 18h à 21h

The Best thaï food,
Des sushis, nems,
samoussas et plats fait
maison thaïlandais d'une
fraîcheur et d'une qualité
rare.

07 62 39 34 42

The Best Thai Food

Menu

Nems : Porc ou poulet les 5

6€ 50

Samoussa boeuf les 5

7 €

Rouleaux de Printemps

1€ 50

Brochettes poulet frit les 5 :

5€

Ravioli porc et crevette les 5

7€

Sushis 14 pièces

10€

Sushis 24 pièces

20€

Plat

Produit

Prix

Pad Thai poulet ou

crevettes

10€

Riz sauté poulet ou

crevettes

8€

Pad mama porc :

Udon sauté au poulet :

10€

10€

DESSERT

Produit

Prix

Riz gluant à la mangue

Perle de coco à pièces

4 €

4 €

Marché hebdomadaire

Retrouvez les tous les mercredis de 8h30 à 12h30 sur le parking de l'école
et
très prochainement sur le parking des commerces



SAUCISSONS

NOIX DE JAMBON, VINS ET BONNE HUMEUR

Mercredi (9h-13h) : Marché Saint-Ciers d'Abzac
Jeudi (9h-13h) : Marché Périssac
Vendredi (9h-13h) : Marché Saint-Médard de Guizières
Samedi (9h-13h) : Marché Saint-Loubès
Dimanche (9h-13h) : Marché Vayres

Livraison à domicile : 06 67 40 73 05



Au Gout de Saint-Ciers d'Abzac
L'EAUTHENTIQUE

PRODUITS REGIONAUX

FROMAGES • CREMERIE
CHARCUTERIE • PLATS PRET A CUIRE

06 13 35 33 28

100% Artisanal



BOUCHERIE BARRACHAT & FILS

COMMANDEZ VITE AU 06.75.57.74.48

f algaramaree @ algara_maree @ algaramaree@gmail.com



PRODUCTEUR DU BLAYAIS



GOUTEZ A LA PASSION DE L'OCEAN

ALGARA
Marée

LIVRAISON DE PRODUITS DE LA MER
DIRECTEMENT CHEZ VOUS!

Votre poissonnerie itinérante vous propose des livraisons de :
Poissons, crustacés, fruits de mer, huîtres, caviar
Conserverie, fumaison et traiteur

PRODUITS FRAIS, DE SAISON, PRÉPARÉS AVEC SAVOIR-FAIRE ET PASSION

Livraison dans le Fronsadais et le Libournais.
Livraison **GRATUITE** sur Galgon, Libourne, St-André de Cubzac et leurs alentours.

Artisan, Commerçant, votre pub ici ?



Renseignements :
contact@saintciersdabzac.fr

 SAINT-CIERS
D'ABZAC

Avril:

- **Le 03/04** : Marché aux plantes et aux fleurs par le Comité de jumelage et le Comité des fêtes.
- **Le 10/04** : Elections présidentielles 1er tour à la salle des fêtes.
- **Le 24/04** : Elections présidentielles 2ème tour à la salle des fêtes.

Mai:

- **Le 01/05** : Vide-greniers par PEP'S.
- **Le 07/05** : Loto par le Comité des fêtes.
- **Le 14/05** : La Givrée par SCA Boxe Anglaise.

D'autres manifestations sont susceptibles d'avoir lieu,
nous vous conseillons de suivre notre page Facebook pour rester informé.

www.facebook.com/SaintCiersdAbzac33910

Certaines manifestations sont également soumises aux mesures sanitaires en vigueur et peuvent subir une annulation de dernière minute...

Bibliothèque

Les animations de votre bibliothèque :

En Mars débiteront les inscriptions pour le rallye lecture "Lire et Elire"
Les mercredis après-midis lecture de contes .

Le 20 avril après-midi se tiendra une chasse aux galets .

En mai la bibliothèque vous proposera un escape-game sur le thème de l'Egypte .

En juin, des tablettes et une playstation VR seront disponibles sur inscriptions.



Recensement des jeunes !

A partir de vos 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire),
filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen :

- il est obligatoire et vous permettra d'effectuer votre journée défense et citoyenneté

- d'être inscrit sur les listes électorales

- mais surtout il est nécessaire pour s'inscrire aux examens (Bep, Bac, permis de conduire, etc...)

Ne perdez plus de temps rendez vous en Mairie muni d'un justificatif d'identité,
d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Ces démarches sont également possibles en ligne sur le site: www.service-public.fr



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Jade GENT

06 décembre 2021

Conformément à la réglementation seuls les parents autorisant
les publications dans la presse figurent sur la gazette.
Si vous souhaitez que la naissance soit diffusée, contactez nous
et nous ferons un rectificatif lors de la prochaine édition